

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 46

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais comme une arme offensive et en portaient de grands coups à leurs adversaires. De là est venue la locution *donner une taloche*, pour donner un coup de taloche.

Nous croyons avoir publié une explication de cette locution si souvent usitée : *Ce n'est pas pour des prunes*. Mais nous donnons encore celle-ci, qui nous paraît plus exacte.

Lors de la première croisade, des chevaliers français rapportèrent de la Palestine des pruniers qu'ils offrirent à la reine Claude. Celle-ci les fit planter dans son jardin et en surveilla elle-même la culture. Ces arbres exotiques produisirent des fruits parfumés auxquels on donne le nom de « reine-claude ».

Il paraît qu'il arrivait assez souvent pendant la nuit qu'on volât ces prunes exquis. Un jeune et pauvre escolier ayant été pris en flagrant délit, on s'empressa de faire un exemple en le pendant en face des pruniers qu'il avait dévalisés.

Mais voici que quelques jours après, un odieux vagabond met la main sur les diamants de la couronne, et, comme l'escolier, il est condamné à la potence.

Arrivé au pied du gibet, il se drape dans sa gueuserie avec un cynisme gouaillier et dit à la foule :

— Au moins, si je suis pendu, *ce n'est pas pour des prunes !*

Telle serait la vraie origine de ce dicton populaire. En déclarant qu'on a fait ou mérité une chose, et que « ce n'est pas pour des prunes », on affirme avoir agi pour un motif sérieux, qui en vaut la peine.

Conseils du samedi.

Engelures. — Faites bouillir un peu de céleri dans l'eau nécessaire à un bain de pieds ou de mains, suivant le cas ; prendre ce bain aussi chaud qu'on peut le supporter ; le lendemain, les engelures auront disparu.

(Maison illustrée.)

On affirme que le sel pulvérisé (en prises ou en insufflation dans les narines) est un remède infailible contre les névralgies de la face et les maux de tête en général. Son action se manifeste presque toujours instantanément.

Eau à détacher anglaise. — D'après la *Science pratique*, cette eau est composée de 100 grammes d'alcool à 90°, 36 grammes d'ammoniaque et 4 grammes de benzine. Bien boucher le flacon et agiter avant de s'en servir.

Le mot de la charade de samedi est : *Encens*. — Les réponses sont si nombreuses qu'elles ne peuvent être publiées. Le tirage au sort donne la prime à M. Maurice Meignier, à Yverdon.

Un abonné propose la charade suivante :
Avez-vous du bon sens ? mon premier n'en a pas.
Avez-vous des écus ? mon second n'en a pas.
Avez-vous du sang-froid ? mon entier n'en a pas.

Prime : Un calendrier.

Les lettres non affranchies, ou qui le sont insuffisamment, sont refusées à la poste.

Boutades.

Monsieur X... a envoyé son domestique faire une commission que ce serviteur fidèle, mais bête, a fait tout de travers.

— Vous n'avez pas le sens commun, crie le maître furieux... J'aurais dû me souvenir que vous n'êtes qu'un idiot.

— Mais, monsieur...

— Taisez-vous ! Quand j'aurai à envoyer un imbécile faire une commission, je n'aurai pas besoin de vous, j'irai moi-même !

Etes-vous certain de ce que vous avancez-là ?

— Absolument.

— Parieriez-vous cent sous ?

Après un instant de réflexion :

— Ma foi, je ne suis pas assez sûr pour parier, mais je vous en donne ma parole d'honneur !

Entendu dans un cabinet de lecture de notre ville :

— Je désirerais un ouvrage convenable, quelque chose d'un peu historique.

— Voulez-vous les *Derniers jours de Pompeï* ?

— De quoi est-il mort ?

— D'une éruption, je crois.

Dans un magasin de *Soldes*, un jeune homme demande une paire de bottines à boutons. Au premier essai, tous les boutons partent. Alors le marchand avec un sourire :

— Si vous voulez des boutons qui tiennent, ça coûte un franc de plus.

Voyons, mon cher, il faudra pourtant un jour ou l'autre vous débarrasser de vos créanciers.

— Jamais de la vie !

— Vous connaissez le proverbe « Qui paie ses dettes s'enrichit. »

— Oh ! moi, j'ai des goûts simples !

Une jolie anecdote sur Alphonse Karr :

Exilé volontaire, il avait gardé, sur la terre italienne, le franc parler, cette verve satirique, cette ironie mordante, qui donnent tant de saveur aux anciennes *Guêpes*. — On enterrait un jour, à Nice, un grand personnage, que, de son vivant, Victor-Emmanuel tenait en grande estime ; aussi s'était-il fait représenter aux obsèques par une de ses voitures de gala.

— Cela, dit Karr, me paraît tout juste

aussi grotesque que si un homme ayant perdu son ami, et n'ayant pas de voiture, faisait porter ses souliers à la suite du convoi.

Un chien arrive au bord d'un ruisseau limpide qui reflète les objets comme une glace. Il tient à la gueule un bifteck dérobé. En apercevant l'image réfléchie, il pense aussitôt au morceau de viande qu'il croit être réel. Cependant il juge prudent de manger d'abord ce qu'il tient. Puis il regarde de nouveau dans le ruisseau limpide. Le chien reflété ne tient plus rien entre les dents et exprime la satisfaction d'un estomac contenté.

— Tiens, se dit le toutou, il a eu la même idée que moi !

Le fabuliste n'a donc pas toujours raison dans son apologue du chien qui lâche sa proie pour l'ombre.

THÉÂTRE. — L'excellente troupe dramatique de M. Scheler, que notre public apprécie de plus en plus, et qui a obtenu encore un brillant succès, jeudi, dans la représentation des *Demoiselles de St-Cyr*, nous annonce pour demain, dimanche, une représentation on ne peut plus attrayante : **Le Maître de Forges**, comédie en 5 actes, de G. Ohnet, et *La Giffle*, comédie en 1 acte, de A. Dreyfus.

Grand Atlas de Stieler. — La 26^{me} livraison qui vient de paraître contient trois magnifiques cartes : Les *Balkans*, feuille 3, avec papillons pour Constantinople, Athènes et le nord de la Roumanie. L'*Amérique du Nord*. L'*Amérique Centrale*, feuille 2. — Ce bel ouvrage, si recommandable au point de vue de l'exécution lithographique, de ses nombreux détails et de sa parfaite exactitude, est toujours en souscription, à la librairie Benda, à Lausanne.

AVIS. — Il ne sera tenu compte des demandes de changement d'adresse que lorsqu'elles seront accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET
Agendas de bureaux
pour 1891.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLLOUD-HOWARD.